

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23- 0023148

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11694

Société :

RAM

189788

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HACHIMI KHALID

Date de naissance : 17/02/1970

Adresse : 32, RUE SOUS, QUARTIER CUBA

CASABLANCA

Tél. : 06 72 96 32 56

Total des frais engagés : 503,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. HOUARINAT Sara
Médecin Généraliste
3, Imme.57, RDN Lot. Manwa 7
AIN ATTIG

Cachet du médecin :

Date de consultation : 02/01/2024

Nom et prénom du malade : KHALID HACHIMI

Age: 53

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Pharyngite + Rhinite Allergique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01			150,00	✓ J. BOURINAT Sarl Médecin Généraliste Imm.57, RDC, Lot. Marais AIN ATTIG
2023				

EXECUTION DES ORDONNANCES

INPE:102092442

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canales, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

H
2 1 1 2

[Créa]

(Création, remont, adjonction)

$$\begin{array}{r} 7 \\ 8 \\ \hline \end{array} \quad \begin{array}{r} 7 \\ 8 \\ \hline \end{array}$$

A dental arch diagram showing upper teeth. The teeth are arranged in a curve, with the central incisors at the bottom. On the left side, teeth are numbered 4, 5, and 6 from bottom to top. On the right side, teeth are numbered 7, 6, 5, and 4 from top to bottom. The diagram is centered on a vertical axis.

VISA ET PASSPORT DU BRÉSIL

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BOUQRINAT Sara

Médecin Généraliste

- Diplômée de la faculté de médecine de Rabat
- Diplômée de l'Université de Bordeaux en Gynécologie, infertilité et suivi de grossesse
- Échographie générale
- Ecg



د. سارة بوقرينة

طبية عامة

- خريجة كلية الطب بالرباط
- خريجة جامعة بوردو في أمراض النساء والتوليد والعمق
- الشخص بالصدى
- تحظط القلب

Ordonnance

Mr Khalid HACHIMI

le 02/01/2024

34,70

1- S-cort 20 :

3cp/j le matin pdt 04jours

2- Budena :

2pulv x2/j pdt 02mois

3- Biovanic: 500

1cp /j pdt 07jours après repas

4- Docivox spray :

1pulv x3/j pdt 07jours

149,00

87,00

83,00

PHARMACIE MARWA
Dr. BOUQRINAT
Im. 7, Magasin 14
Ain Attiq - Tél. 0537 41 32 92

3

D

PHARMACIE MARWA
Dr. BOUQRINAT
Résidence Marwa,
Im. 7, Magasin N°14
Ain Attiq - Tél : 0537 41 32 92

UT. AV:

PPV (DH):

34,70

Lot N°: 066T045A
Fab: 10/2023
Exp: 10/2025
PPV: 149DH00

LOT: M0978
PER: 02/2025
PPV: 87,00 DH

LOT: 230704
DUO: 09/2026
83,00DH

Dr. BOUQRINAT Sara
Médecin Généraliste
Im.57, RDC, Lot. Marwa 1
AIN ATTIG

3 الطابق الأرضي، العمارة 57، إقامة مروي 7، عين عتيق



05 37 64 13 32



cabinet.dr.bouqrinat@gmail.com

